

A PROPOS DU DISCOURS RAPPORTÉ

I. L'examen de la présentation du discours rapporté, dans les manuels scolaires français traditionnels ou plus modernes, montre que les auteurs mettent l'accent sur la technique de la reproduction fidèle de ce qu'on a appris ou qu'on a entendu et sur les changements opérés sur les mots de liaison, les pronoms, les constructions verbales, et les compléments circonstanciels, lors du passage du discours direct au discours indirect.

Il suffirait donc d'utiliser une technique, c'est-à-dire, de connaître les règles d'introduction du discours direct et du discours indirect pour rapporter les paroles de quelqu'un.

Ainsi le narrateur, tout en indiquant clairement la personne qui parle, peut:

- Rapporter l'énoncé mot pour mot; c'est le discours direct:

Il admit: «Bon, c'est une erreur de ma part!» et n'y pensa plus.

La technique ici consiste à marquer la rupture produite par l'introduction du discours direct, par des signes typographiques spécifiques (deux points, guillemets).

- Rapporter l'énoncé plus ou moins fidèlement, en le subordonnant à une proposition; c'est le discours indirect:

Il admit que c'était une erreur de sa part et n'y pensa plus.

Le discours indirect, inséré dans une subordonnée, impose le changement de certains éléments grammaticaux. Dès lors, la rupture du discours direct effacée, les interjections expressives disparaissent.

- Rapporter l'énoncé avec la vivacité du discours direct (en conservant même la courbe mélodique de la phrase), mais en adoptant les formes grammaticales du style indirect, sans pour autant exprimer le mot fonctionnel qui marque la subordination; c'est le discours indirect libre:

Il admit: Bon, c'était une erreur de sa part! et n'y pensa plus.

Tout en mettant l'accent sur l'aspect syntaxique et les propriétés

formelles de ces constructions, les grammairiens passent sous silence quelques faits essentiels, relevant aussi bien de la Sémantique, que de la Pragmatique et de la Stylistique.

Ce sont des faits qui pourraient — comme nous allons essayer de le montrer — renforcer ou mettre en question la fidélité du discours rapporté.

2. Les *verbs introducteurs* peuvent jouer un rôle prépondérant, quant à la fidélité du discours rapporté.

2.1. Ils peuvent créer des circonstances particulièrement favorables, pour que le message conserve en grande partie l'intention du locuteur du discours initial, ou la façon dont celui-ci est perçu par le narrateur.

Soit le discours initial:

«Ce n'est pas moi».

produit par Marie et rapporté par Paul. Paul peut le rapporter de la façon suivante:

Elle a dit: «ce n'est pas moi».

Si le verbe *dire* s'avère pour le narrateur trop «neutre», trop inexpressif, celui-ci a la possibilité de chercher dans la langue des termes plus spéciaux et de rapporter l'énoncé avec une netteté toute particulière:

- Elle a *chuchoté*: «ce n'est pas moi».
- Elle a *soufflé*: «ce n'est pas moi».
- Elle a *crié*: «ce n'est pas moi».
- Elle a *chantonné*: «ce n'est pas moi».
- Elle a *bredouillé*: «ce n'est pas moi».
- Elle a *baffouillé*: «ce n'est pas moi».
- etc....

Le champ sémantique assuré par ce groupe de verbes rend service à la réalité exprimée initialement.

Le locuteur qui rapporte cet énoncé garde de plus la liberté d'actualiser le discours initial en le **chuchotant** ou en le **chantonnant**. Cette actualisation n'est peut-être pas stimulée, si le verbe introducteur suffit à lui seul à préciser l'énoncé initial. D'ailleurs, si le contexte situationnel du discours rapporté peut encourager l'imitation, il peut aussi étouffer toute tendance de reproduction fidèle du message. Ainsi une secrétaire qui transmettrait un message à l'épouse de son directeur ne reprendrait pas le bégaiement ou l'accent marseillais de ce dernier. Elle le ferait, peut-être volontiers, en le rapportant à son collègue qui vient de sortir du bureau du directeur manifestement mécontent.

2.2. D'un autre point de vue, la fidélité a ses degrés, selon que le narrateur reste neutre, ou ne fait pas abstraction de ses sentiments personnels, lors de la transmission du message.

Soit le discours initial:

«Nous allons réussir».

Rapportant indirectement les paroles prononcées et prenant ses distances à l'égard du message, le narrateur dira:

Marie dit que nous allons réussir.

Pour centrer le message sur la détermination de l'attitude de Marie il dira:

Marie assure que nous allons réussir.

Marie affirme que nous allons réussir.

Le 'dosage' de neutralité est atténué s'il emploie un verbe qui engage Marie à tort:

Marie garantit que nous allons réussir.

Il peut aussi, au moyen du verbe introducteur, modifier légèrement ou falsifier au point d'affaiblir considérablement la réalité exprimée initialement. Ainsi il peut rapporter le message comme il suit:

Marie pense que nous allons réussir.

Marie croit que nous allons réussir.

Avec les verbes **«penser — croire»**, bien que le message initial ne soit

pas aussi catégoriquement exprimé, le narrateur conserve une partie de l'intention de Marie, à moins que le discours, rapporté oralement, ne soit accompagné d'une intonation qui reflète un certain doute, ou d'une mimique susceptible d'exprimer qu'il ne partage pas entièrement la conviction de Marie.

Mais l'intervention du narrateur peut être plus directe et exprimer plus nettement la contestation:

Marie se figure que nous allons réussir.

Marie s' imagine que nous allons réussir.

Avec les verbes «*se figurer — s'imaginer*» le narrateur émet un jugement personnel sur le message qui altère considérablement l'affirmation avancée par Marie et confère un sens nouveau à l'ensemble; il essaie, en quelque sorte, de détruire certaines illusions: «*Marie croit que nous allons réussir mais elle se trompe!*».

Ainsi, comme le locuteur ne se manifeste que lorsqu'il détient la parole, son dire est à la merci du narrateur. Son absence ne lui permet pas de «défendre» son message, d'autant plus que le narrateur peut prononcer le verbe introducteur avec une intensité, qui montrerait que c'est sur ce mot que tout ce qui suit doit se concentrer.

3. Le décalage entre le discours initial et le discours rapporté peut se produire autrement que par l'utilisation d'un verbe introducteur qui agit sur le discours initial, de l'extérieur: le locuteur qui rapporte le discours initial, à l'idée que l'opinion émise n'est pas tout à fait conforme à la réalité objective, ou en adhérant à cette opinion peut, par une *intonation* agissant à l'intérieur du discours initial, ajouter des nuances de dépit, d'ironie, de dédain, d'étonnement, de joie etc.

3.1. Supposons que le narrateur rapporte le discours initial comme il suit:

Marie dit que nous allons réussir!

L'ajout d'un point d'exclamation transcrit la manifestation d'une information, qui, même sans le secours d'un verbe «expressif», peut donner des interprétations diverses, selon les conditions de communication dans lesquelles elle se produit.

Dans ce cas - là, un ton descendant dans la première proposition qui, dans le deuxième membre de la phrase, serait marqué par une forte montée de la voix (qui resterait suspendue), pourrait marquer l'étonnement. Le maintien de la ligne mélodique à un autre niveau ferait

ressentir que le sujet parlant ne partage pas, ou pas entièrement, ce que dit Marie. D'autres moyens intonatifs, renforcés par des facteurs paralinguistiques (rires, soupirs, gestes), pourraient faire surgir des sentiments de joie ou de soulagement.

L'implication du narrateur suscite, donc, des réactions personnelles qui, véhiculées par l'intonation, imprègnent le message initial et le dotent d'éléments nouveaux, qui peuvent être détectés grâce aux habitudes langagières.

3.2. Si l'adoption d'une intonation particulière, dans le cas ci-dessus, est un choix de la part du sujet parlant à l'égard du message qu'il émet, il se peut que, pour des raisons fonctionnelles, celui-ci soit obligé de garder l'intonation d'origine, en la modifiant parfois légèrement.

Dans les énoncés qui suivront, l'absence de la proposition qui complèterait la pensée reflète des mouvements émotifs du sujet parlant. La phrase reste incomplète non pas par négligence ou par obligation, mais parce qu'elle exprime ainsi la pensée avec une force particulière.

Ainsi l'énoncé:

«s'il le savait!»

peut être la réaction à une éventualité qui engendre le plaisir (s'il exprime le souhait que l'autre sache), ou la crainte (si le sujet parlant craint des conséquences tellement graves, qu'il préfère ne pas les formuler). C'est le contexte qui permet de trancher entre les interprétations possibles. L'intonation, déterminée par les habitudes langagières, permet d'un côté, la codification du sentiment du locuteur et de l'autre, son identification de la part de son interlocuteur. Elle joue donc un rôle fonctionnel, qui ne peut pas être négligé dans le discours rapporté, dans la mesure où avec un arrêt brusque de la ligne mélodique l'énonciation n'aurait pas de sens: **il s'écria que s'il le savait.**

La charge sémantique de l'intonation de certains énoncés oblige, donc, celui qui transmet indirectement l'énoncé de rendre perceptible, par une inflexion particulière de la voix, les diverses nuances d'affectivité du discours initial. Pourtant la courbe mélodique ne suivra pas toujours le même chemin:

3.2.1. Soit l'énoncé:

«Et si c'était vrai?»

Supposons que la question posée ici ne représente pas un besoin

d'information, mais qu'elle exprime une attitude émotionnelle, en l'occurrence la crainte, suggérée par la réalisation éventuelle de l'hypothèse. Le point d'interrogation indique une forte inflexion de la voix sur une note haute.

Au discours indirect la mélodie ressemblerait plutôt à celle d'une phrase suspendue, c'est-à-dire, la voix se maintiendrait sur une note plus basse; ceci est justifié par la «dédramatisation» qu'apporte le discours indirect: le contexte spécifique, qui a causé la vive réaction du sujet parlant et la forte montée de la voix, n'existe plus. Les points de suspension peuvent transcrire, assez efficacement, que la phrase reste en suspens:

Il s'écria que si c'était vrai...

La combinaison d'un point d'exclamation et des points de suspension indiquerait les cas où l'expressivité est plus marquée:

Il s'écria que si c'était vrai...!

3.2.2. Et voici un autre exemple de phrase qui reste incomplète pour des raisons stylistiques.

«Si tu crois que je ne t'ai pas vu...»

Le sujet parlant attaque ici ironiquement l'opinion de son interlocuteur dans l'intention de le tirer de son illusion. Le sens est: **«Je t'ai vu, tu te trompes si tu crois le contraire»**. La courbe mélodique, dotée d'une certaine intensité qui rappelle les exclamatives, évoque à sa fin les phrases suspendues.

Au style indirect, le maintien de l'intonation est obligatoire si le locuteur veut garder la structure syntaxique du discours initial:

Elle lui a dit que s'il croyait qu'elle ne l'avait pas vu...

Dans ce cas, le locuteur ne sera pas tenté de modifier la courbe mélodique comme dans l'exemple précédent, le discours initial exprimant ici des sentiments plus modérés (l'ironie, une irritation contenue), qui sont reflétés dans le chemin qu'elle suit, par des inflexions de voix moins importantes.

3.3. Cependant, il y a des cas où, pour être conforme au discours initial,

on préférera supprimer l'intonation.

3.3.1. Soit l'énoncé:

«C'est magnifique!»

exprimant un sentiment d'admiration sincère.

Supposons qu'on maintienne l'exclamation au discours indirect:

Il a dit que c'était magnifique!

Ainsi, on ajouterait, peut-être, une nuance de surprise, qui, selon les conditions de la communication, pourrait prendre les nuances du regret, de l'indignation ou de la désapprobation:

«Je trouve étonnant (ou inacceptable, ou triste) que cela lui ait plu!»

L'authenticité du discours initial est assurée par la suppression de l'indice exclamatif:

Il a dit que c'était magnifique.

L'émotion pourrait être marquée par un verbe introducteur qui suggérerait l'attitude émotionnelle du locuteur du discours initial.

Il s'écria que c'était magnifique.

3.3.2. Soit l'énoncé:

«Mets ton manteau...tu crèveras de froid!»

Le deuxième membre de la phrase est marqué ici par une forte montée de la voix qui reste en quelque sorte suspendue. La pause qui le relie au premier membre de la phrase est assez grande et permet de mettre en valeur la menace ou l'avertissement qui sont sous-entendus, au cas où l'ordre exprimé par l'impératif ne se réaliserait pas.

Grâce à l'intonation expressive qui embrasse le tout, celui à qui s'adresse le message saisit le rapport réellement existant entre les deux membres de la phrase et décèle son contenu, en rétablissant la partie de la phrase qui manque:

«Mets ton manteau; je te préviens, si tu ne le mets pas tu crèveras de froid!»

Il serait difficile, dans ce cas, de rendre la vivacité du discours initial au discours indirect. Le narrateur se sentira obligé de compléter le contenu sémantique de l'intonation du discours direct par le support de mots:

Il lui a dit de mettre son manteau et l'a prévenu qu'autrement il crèverait de froid.

Ou:

Il l'a prévenu que s'il ne mettait pas son manteau il crèverait de froid.

Mais, alors, la trasposition serait trop neutre, dépourvue de tous les éléments affectifs que fournissait l'intonation du discours initial. Il serait plus efficace de recourir au mélange du discours indirect et du discours indirect libre, quand l'apport sémantique de l'intonation dans la production et la compréhension des énoncés est très important:

Il lui a dit de mettre son manteau... il crèverait de froid!

4. Le discours rapporté est un acte d'énonciation très complexe et son enseignement ne devrait pas se limiter à une présentation des changements qui interviennent au niveau de la syntaxe et des mots grammaticaux.

Il faudrait, d'une part, sensibiliser les élèves aux sens présupposés qu'apporte l'utilisation de certains verbes introducteurs, qui permettent au narrateur de se manifester à travers le discours rapporté en donnant sa propre réalité, et d'autre part, les familiariser avec les valeurs significatives de l'intonation, sans sous-estimer l'étendue de sa fonction différenciatrice.

Les grammaires scolaires y sont peu suggestives. Pourtant, c'est un domaine qui se prêterait à une étude plus approfondie, permettant le rapprochement de la réflexion grammaticale et de l'expression.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Ch. : *Traité de Stylistique Française* (2 Vol), Paris, Klincksieck (3e éd), 1951.
-«Intonation et syntaxe», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1, 1941, p.33-42.
- BEACCO, J. C. : «Compétence de communication: des objectifs d'enseignement aux pratiques de classe», *Le Français dans le monde*, 153, 1980, p. 35-40.
- BONNARD, H. : *Code du Français courant*, Paris, Magnard, 1985.
- CHEVALIER J.C.
 BLANCHE - BENVENISTE, C.
 PEYTARD, J.
 ARRIVE, M.: *Grammaire Larousse du Français Contemporain*, Paris, 1979.
- DILLER, A.M. & RECANATI, F. : «La pragmatique», *Langue Française*, 42, 1979, p 3-5.
- FLAHAULT, F.: *La parole intermédiaire*, Paris, le Seuil, 1978.
-«Le fonctionnement de la parole», *Communications* 30, 1979, p. 73-79.
- GORDON, D. & LAKOFF, G.: «Conversational Postulates», in *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*, p. 83-106.
- GREVISSE, M.: *Le Bon Usage* (13e Ed), Genbloux, Duculot, 1980.
- GRICE, H.P.: «Logique et Conversation» (traduit de l'anglais), *Communications*, 30, 1979, p. 57-72.
- MAROUSEAU, J.: Précis de stylistique française. (4e éd), Paris, Masson, 1959.
- RECANATI, F.: «Le développement de la Pragmatique», *Langue Française*, 42, 1979, p. 6-20.
- ROSSI, M / DICHRISTO, A.
 HIRST, D. / MARTIN, P.
 NISHINUOMA, Y. *L'intonation; de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, 1981.
- ZUBER, R.: A propos du statut sémantique de la proposition, *Etudes de Linguistique Appliquée*, 19, p. 43-51.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Μαρία Μπεζαΐτη - Παπαδάκη, *Σχετικά με τον έμμεσο λόγο*

Οι γραμματικές της γαλλικής γλώσσας, για την διδασκαλία του έμμεσου λόγου (*discours rapporté*), περιορίζονται στον προσδιορισμό των μορφολογικών και συντακτικών μεταβολών που απαιτούνται στην περίπτωση αυτή, για την πλήρη απόδοση του μηνύματος. Στο άρθρο αυτό επισημαίνεται ότι η πλήρης αποκωδικοποίηση του μηνύματος συνδέεται άμεσα: 1) με τις σημασιολογικές διακυμάνσεις του ρήματος εισαγωγής ή εξάρτησης και 2) με τον σχετικό επιτονισμό. Και οι δύο αυτές παράμετροι επιτρέπουν να προβάλλονται περισσότερο ή λιγότερο οι προθέσεις του αρχικού ομιλητή, αλλά και να συνάγεται η σχολιασμένη τοποθέτηση (διαφωνία, συμφωνία, χαρά, φόβος, έκπληξη...) του αφηγητή.